Compte rendu par CL du comité de Strasbourg du MRAP de l'action « Enfants à la rue » mercredi 21 mai

Ce matin à partir de 9 heures des tracts ont été distribués devant l'Aubette.

Pourquoi devant l'Aubette ? Ce jour, à partir de 9 heures la ville de Strasbourg avait convié à une journée de réflexion sur les enjeux de la réussite éducative des enfants de 3 à 11 ans, dans le cadre du Projet Educatif Global pour l'Enfance (PEGE).

Très beau projet et belle initiative, mais qu'en est-il des enfants à la rue ? Comment seraient-ils en capacité de bénéficier d'un tel programme ? Pour pouvoir apprendre, se concentrer, être attentif il faut déjà avoir un toit au-dessus de sa tête afin de passer une nuit sereine ! Dormir dans une voiture, une tente, un établissement scolaire ou chercher constamment un hébergement ne permet que très difficilement à l'enfant d'être disponible pour des apprentissages diurnes.

Texte du tract

NOTRE PROJET EDUCATIF GLOBAL POUR L'ENFANCE ?

AMBITION 1 : PAS D'ENFANT A LA RUE !

Actuellement encore des dizaines d'enfants scolarisés à Strasbourg ou sur l'Eurométropole sont sans domicile. Des familles avec enfants dorment dans leur voiture ou sous tente dans des parcs de la ville. Depuis le 5 mai, une famille de 6 personnes est mise à l'abri chaque soir dans les locaux de l'école Léonard de Vinci à l'Elsau, sans qu'aucune solution d'hébergement ne se dessine pour eux.

Pourtant « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence (art. L345-2-2 du code de l'action sociale et des familles).

Pourtant : le PEGE souhaite que les enfants grandissent dans un « cadre de vie sain et agréable » et veut répondre à leurs besoins primaires.

Nous demandons à nouveau à la ville de Strasbourg de rendre public le recensement de son parc de logements vacants. Nous demandons à la préfecture de réquisitionner les logements pour mettre tous ces enfants à l'abri de façon durable.

Collectif inter-établissement (regroupant des parents, des enseignant.es, des associations, des citoyen.nes …). Pour nous contacter, nous soutenir, nous rejoindre : inter-etablissements@protonmail.com

Le Collectif souhaiterait également un véritable état des lieux concernant les enfants sans abri, la situation évoluant constamment et attend également la décision prise suite à l'action de la ville de Strasbourg contre l'Etat, qui ne joue pas son rôle. Pour Grenoble, une première décision a été rendue, le tribunal administratif a clairement établi la carence de l'Etat en matière d'hébergement d'urgence. Une première victoire, qui pourrait faire jurisprudence ?

Nous souhaiterions que cette problématique des enfants à la rue soit abordée lors de cette journée de réflexion du PEGE qui porte sur les axes principaux de la politique éducative portée par la ville.

PLUS AUCUN ENFANT NE DOIT DORMIR « A LA RUE » !